

Etat des lieux : + 55 ETP

527 élèves en moins en élémentaires
47 élèves en plus en pré-élémentaires soit un solde négatif de 473 élèves dans le 1^{er} degré

Utilisation des 55 ETP

12 ETP pour les directions d'école
4 ETP pour les créations de direction d'école
11 ETP en éducation prioritaire
3 ETP ouverture de classe
2 ETP ouverture classe passerelle
9 ETP pour les dédoublements Grande section
14 ETP en réserve (variable d'ajustement)

Priorités académiques

- Plafonnement à 24 en CP et CE1
- Dédoublement en Grande section REP

Autres dispositifs

Pas de postes en plus pour RASED et CASNAV

Ecole inclusive

Renforcement du pôle : 3 IEN EI + 1 conseiller technique + recrutement RE
CAPPEI : assouplissement de la formation
Ministre : besoin de solliciter d'autres ministères que celui de l'Education Nationale (**argument UNSA aussi**)

REP/REP+

REP + : 100 % des dédoublements réalisés en Grande section, CP, CE1

REP : 100 % des dédoublements réalisés en CP et CE1 et 38,8 % des dédoublements réalisés en Grande Section

Direction d'école - Loi Rilhac

Formations prévues : autorité fonctionnelle – rapport avec les ATSEM – règlement intérieur départemental – mesures conservatoires – Formations déjà en cours : pour les néo-directeurs – les faisant fonction – les futurs directeurs -

Argument UNSA : nécessité d'uniformiser les protocoles

PACTES

- RCD et DEVOIRS FAITS peuvent être encore signés

Requalification des postes administratifs

- Postes en établissement (12)
- Postes au rectorat (10)
- 1 création (établissement)
La requalification permet de transformer des postes CAT C en poste CAT B, et des postes CAT B en poste CAT A.

Argument UNSA : nous demandons une carte précise des postes disponibles par service (rectorat) et par missions (établissement) – nous serons vigilants à ce que les collègues ne soient pas obligés de muter

COLLEGE

- Théâtre : pas d'info
- EMC : dédoublement en cycle 4 – pas d'infos
- Stage 2sde : RAS

GROUPES

- 125 ETP pour les groupes de niveaux, besoin, groupe ?
- + de 1200 groupes en 6^{ème}- 5^{ème}

Modification de la carte scolaire

Fusion : STE MARIE – école DESBASSYNS (élémentaire et maternelle)

Création : ST LOUIS – ZAC AVENIR – ouverture d'une école maternelle (6 classes) et d'une école élémentaires (10 classes) – elles seront placées en REP + répartition des élèves de BARQUISSEAU et Roland Garros (**argument UNSA situation RH des collègues concernés prise en compte**) - 2 postes de direction

Séparation : ST BENOIT – école Denise SALAI – école maternelle (15 classes) et école élémentaire (20 classes) – 2 postes de direction

Annulation : LA MONTAGNE – école ST BERNARD – pas de fermeture (**Argument UNSA :** attention à la montée en puissance des ULIS et l'augmentation des effectifs en maternelle)

Fermeture : MAFATE - école ILET à BOURSE

Argument UNSA : faire le lien avec les mairies pour toutes ces modifications